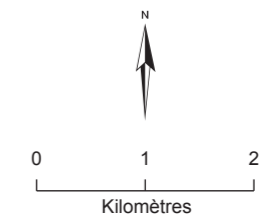




- Projet éolien
- Prise de vue
- Périmètres**
- Immédiat
- Rapproché
- Limite départementale
- Limite régionale



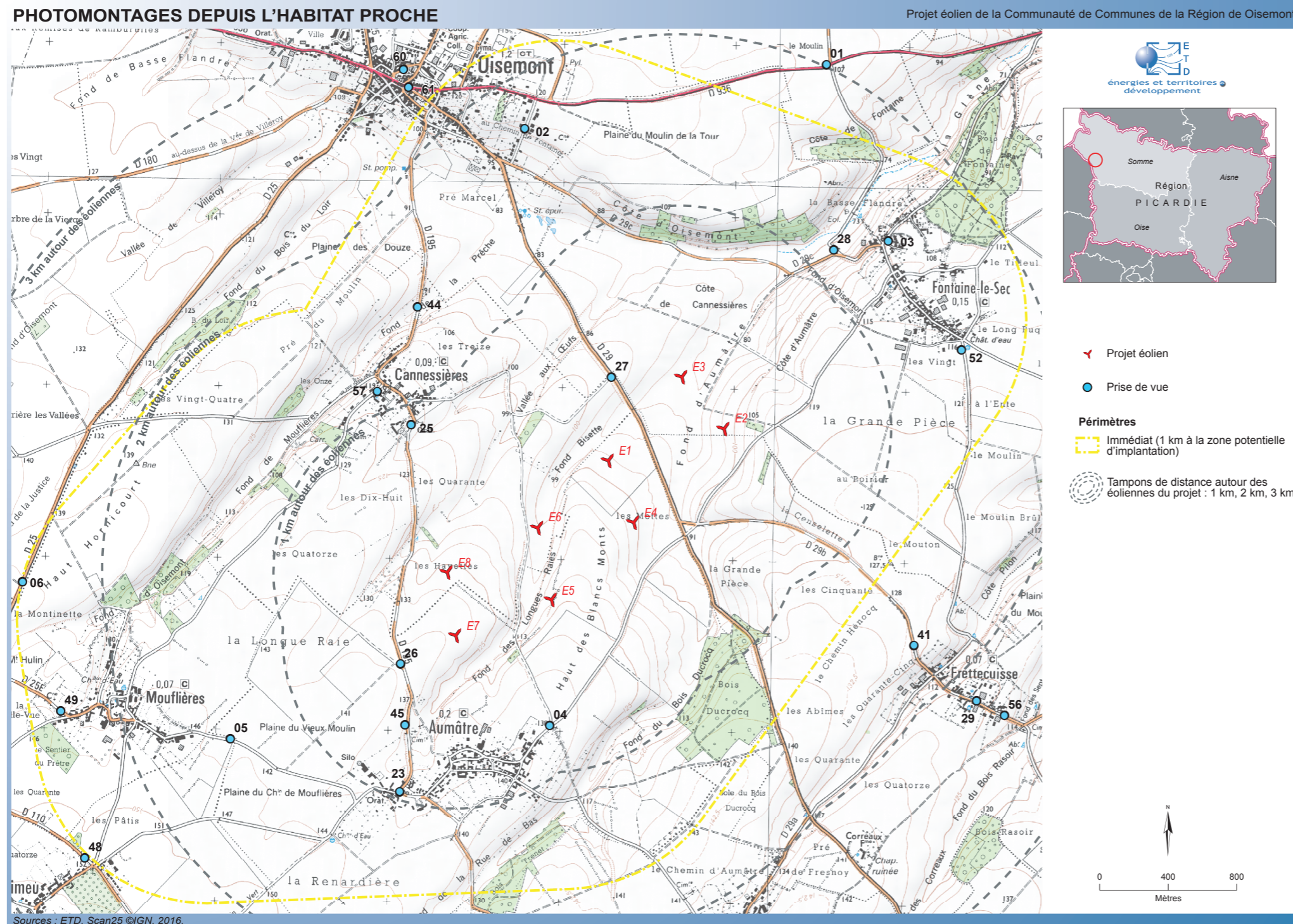
Sources : ETD, Scan100 ©IGN, 2016.

carte 33: photomontages dans le périmètre rapproché

III. Analyse des impacts paysagers et mesures

III.2. Analyse des vues sur le parc éolien dans son contexte paysager

III.2.1 Depuis le périmètre immédiat



carte 34 : photomontages depuis l'habitat proche

Introduction

La perception des éoliennes est variable selon la distance et le lieu où se trouve l'observateur. Les enjeux visuels d'un parc éolien sont les plus forts à proximité du site. Il s'agit donc ici d'évaluer les impacts depuis les bourgs et hameaux les plus proches du futur parc éolien.

Quatre villages sont localisés dans le périmètre immédiat du projet (du Nord à l'Ouest) : Oisemont, Fontaine-le-Sec, Aumâtre, Mouflières et Cannessières.

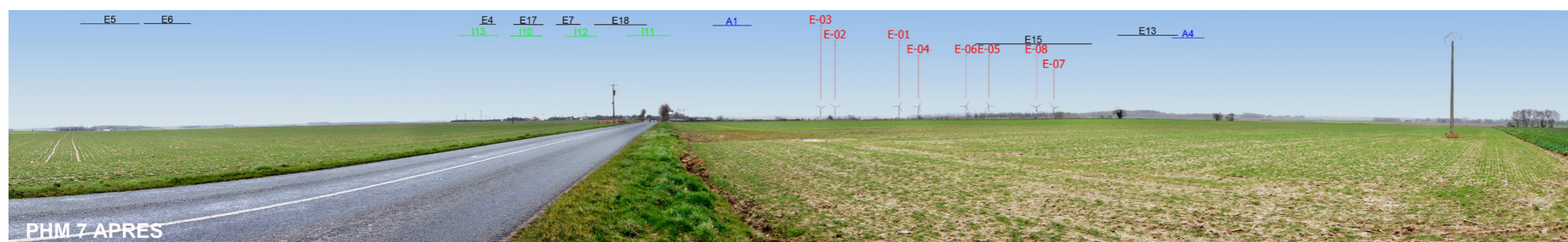
Les bourgs les plus proches sont ceux de Cannessières et Aumâtre (dans le périmètre de 1 km autour des éoliennes). Oisemont, Fontaine-le-Sec, et Mouflières sont dans le périmètre de 2 km autour du projet.

La carte ci-contre localise les photomontages proches.

Organisation des vues sur le parc éolien, données de la ZIV

La carte de Zone d'Influence Visuelle (ZIV) ne prend pas en compte le bâti. Ainsi si les bourgs et hameaux paraissent en couleur sur la cartographie des ZIV, les perceptions sur le parc éolien seront fonction de la position de l'observateur et du contexte paysager (densité de l'habitat, présence de végétation...). Le premier plan créé par cette végétation et le bâti masquera alors tout ou partie du parc éolien. Depuis un point donné, une partie du parc peut être masquée complètement et l'autre apparaître au-dessus ou entre les habitations ou la végétation.

L'état initial a présenté des photographies depuis les cœurs, entrées et sorties de bourg. Toutes ne sont pas simulées en photomontage. Les photomontages réalisés rendent compte de l'échelle et de la lecture du projet depuis ces lieux.



Organisation des vues sur le parc éolien depuis Oisemont

Le bourg de Oisemont se situe au Nord du parc éolien. Les perceptions les plus proches et dégagées sur le projet s'organisent depuis les habitations récentes à l'Est du centre-bourg. Elles sont illustrées par le photomontage n°2. Le parc se lit sur le plateau avec ses deux lignes parallèles d'éoliennes. Ce photomontage représente les vues dégagées depuis ce bourg. Dans le centre-bourg, dont depuis la rue principale, la perception du projet sera souvent moindre par la présence de bâti. Les photomontages 60 et 61 illustrent les vues depuis le centre-bourg.

Depuis la route majeure RD936 (axe de découverte signalé dans l'Atlas des paysages de la Somme), des vues d'ensemble du projet sur le plateau s'offrent à l'automobiliste en regardant vers le Sud dont depuis les entrées Est ou Ouest de Oisemont (le projet n'est pas dans l'axe de la route orientée Est/Ouest).

La vue depuis l'entrée est est illustrée par le photomontage n°1 et celle depuis l'ouest par le n°7.



Organisation des vues sur le parc éolien depuis Fontaine-le-Sec

Ce bourg se situe au Nord Est du parc éolien, il est bâti sur le haut de versant de la vallée de la Giène, tourné vers le plateau du projet.

Les perceptions dégagées sur le projet s'organisent depuis le haut du bourg depuis les habitations au Sud, tournées vers le projet.

Le photomontage n°3 est réalisé depuis l'espace public sur la place de l'église. Il illustre le rôle de masque du bâti depuis les centres-bourgs. Les éoliennes se lisent en arrière-plan des maisons et arbres des jardins, certaines éoliennes ne sont pas visibles. Les éoliennes visibles sont d'une échelle comparable aux arbres en premier plan. Des vues plus dégagées sur le projet s'organiseront depuis les maisons.

La vue depuis la sortie ouest du bourg sur la RD29c dans le vallon est illustrée par le photomontage n°28. Il s'agit d'une perception proche. Le projet a été défini en se décalant de la partie nord du site étudié, pour éviter d'avoir des éoliennes dans l'axe de la route.

Le photomontage 52 est réalisé depuis l'entrée est depuis le haut du bourg sur le plateau.



Organisation des vues sur le parc éolien depuis les bourgs du plateau : Aumâtre, Mouflières et Cannessières.

Depuis les villages, les vues dégagées sur le projet s'organiseront surtout depuis la sortie des bourgs.

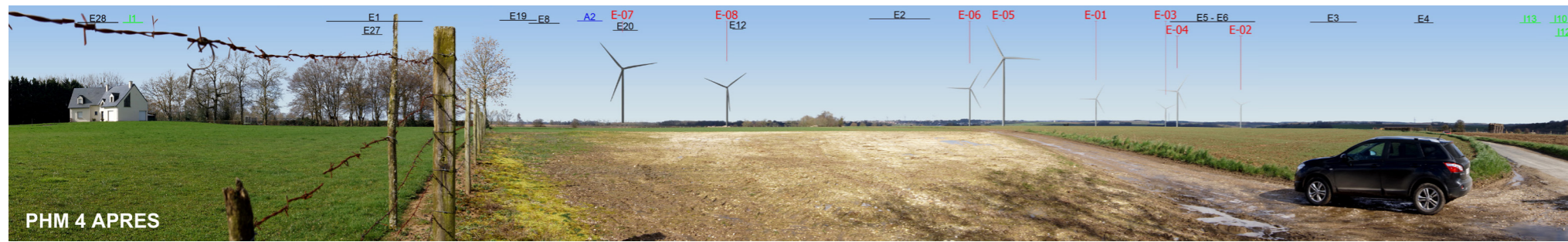
Un photomontage a été réalisé depuis la sortie Nord-Est d'Aumâtre (n° 4), la sortie nord d'Aumâtre (n° 45), depuis le centre-bourg d'Aumâtre près de l'église (n° 23), la sortie Sud de Cannessières (n° 25), l'entrée Nord de Cannessières (n° 44) et le centre de ce bourg (n° 57), la sortie Est de Mouflières (n° 5) et l'entrée Ouest de ce bourg (n° 49).



Les photomontages n° 23, 49 et 57 illustrent l'organisation des vues depuis les centres-bourgs du plateau, tout élément bâti ou arbre pouvant fermer la vue en direction du projet. Les vues du parc comprennent ainsi quelques éoliennes du projet, ou aucune.

Les lieux plus aérés des bourgs offrent des vues entre les habitations comme illustré par ce photomontage n° 23.





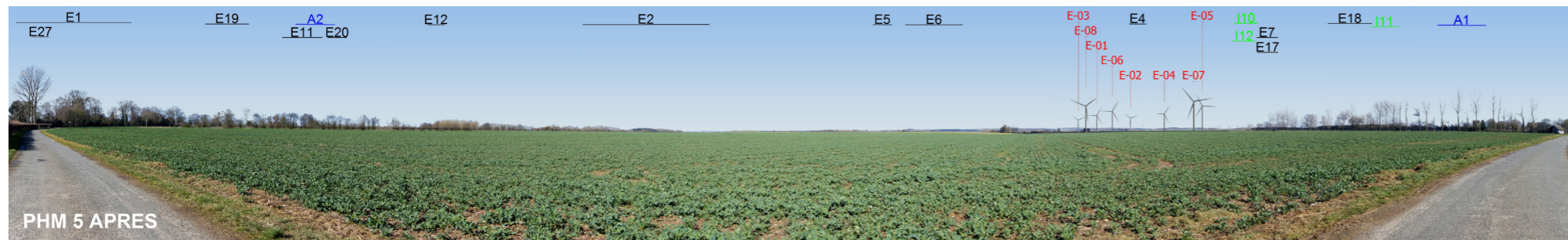
PHM 4 APRES



PHM 45 APRES



PHM 25 APRES



PHM 5 APRES

Les photomontages depuis les entrées et sorties de bourgs (n° 4, 5, 25, 45) illustrent les vues ouvertes sur le plateau qui permettent une lecture du parc éolien dans son ensemble, avec d'autres parcs existants en arrière-plan. Elles rendent compte des vues depuis habitations en limite de ces bourgs et tournées vers le projet. Le parc se lit avec ses deux lignes de quatre éoliennes.